

DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION DE L'INVESTISSEMENTS AU MAROC



Interview avec Monsieur Mohssine Semmar, Directeur des Etudes et de la Planification au Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'économie

Nawafid Sur le Maghreb :
Quels sont les secteurs de l'économie qui ont suscité le plus et le moins d'investissements ces trois dernières années ?

■ Permettez-moi d'abord d'exprimer mes vifs remerciements aux responsables de la revue NAWAFID éditée par le Groupe de la Banque mondiale au Maghreb pour l'occasion qui m'est offerte de partager avec les lecteurs de cette importante tribune les chantiers structurants lancés au Maroc et particulièrement ceux concernant le secteur industriel, déclinés à travers le Programme Emergence.

Mais je voudrais en premier lieu rappeler que l'économie marocaine vit en ce moment un processus de restructuration compétitive et dynamique de son appareil productif. L'ensemble des réformes et mesures prises dans ce but ou en chantier sont principalement destinées à améliorer le climat général des affaires dans lequel opèrent les entreprises de différents secteurs d'activités facilitant ainsi la multiplication et la diversification des opportunités d'investissement dans notre pays.

L'observation de l'économie marocaine durant ces trois dernières années fait apparaître l'épanouissement remarquable et le bon comportement de l'investissement en tant qu'élément

catalyseur de toute politique de développement national.

Et ceci se confirme à travers le taux d'investissement qui est passé de 24% du PIB en 2003 à 24,6% en 2004 pour atteindre 25,3% en 2005. Certains secteurs d'activité ont manifesté ces trois dernières années un grand dynamisme d'investissements à savoir le BTP qui accapare une part de 44% de la FBCF totale après avoir enregistré une hausse de 8,1% en 2005, essor imputable particulièrement au lancement dans le cadre des programmes de construction de logements par la mise en œuvre du programme de l'habitat social, des villes nouvelles et du programme des villas économiques et d'autres programmes de grande envergure, de l'accélération des travaux d'infrastructures de base et d'aménagement des zones d'activités industrielles et touristiques.

Le tourisme a connu, également, un grand essor au cours de cette période, suite au renforcement des investissements dans le cadre du plan AZUR avec, là aussi, des projets d'envergure dont l'édification de 6 nouvelles stations balnéaires, la création de 250.000 nouveaux lits pour atteindre et satisfaire l'objectif de 10 millions de touristes à l'horizon 2010.

Aussi, le secteur des communications a-t-il marqué une

expansion soutenue et sans précédente et plus particulièrement la branche des nouvelles technologies de l'information. A ce titre, l'une des grandes niches de développement de ce secteur et qui a été visée par le Programme Emergence est le développement de nouveaux métiers de délocalisation de services, l'Offshoring, dont les « call center » sont une des applications.

De même, l'industrie est l'un des secteurs attractifs d'investissement aussi bien national qu'étranger ; chose qui a été corroborée le long de cette dernière décennie. Cette attractivité est confortée par la mise en place du Programme Emergence, qui a ciblé, parmi les secteurs clés et prioritaires pour en faire des « Métiers Mondiaux du Maroc » et ceux justement où le Maroc dispose d'avantages compétitifs certains, des secteurs industriels tels que l'aéronautique, l'automobile, l'électronique avec une progression supérieure à 20% en moyenne sur les 5 dernières années, sans omettre les 4 filières traditionnelles du Maroc à savoir l'agroalimentaire, la transformation des produits de la mer, le textile et l'artisanat, avec une nouvelle stratégie de repositionnement et de valorisation des stratégies et des programmes à même d'exercer des effets attractifs sur l'investissement, aussi bien national qu'étranger.

Nawafid Sur le Maghreb :
Pouvez-vous présenter brièvement le Programme Émergence et les principaux secteurs qu'il concerne et quelles sont les principales opportunités sectorielles majeures à saisir sur les 5-10 années à venir ?

■ Le gouvernement a mené une étude, baptisée Programme Emergence, dans le but d'identifier les secteurs clés qui seront les moteurs de croissance à l'export et d'articuler une politique industrielle volontariste et ciblée sur ces moteurs de croissance et, par ailleurs, d'arrêter les grandes actions à entreprendre afin d'améliorer la compétitivité de l'ensemble du tissu industriel existant.

Le Plan Emergence permettra d'établir, pour les dix prochaines années, et même jusqu'à l'horizon 2015, une vision partagée sur les choix stratégiques de développement du secteur industriel ; des choix qui concernent principalement huit industries.

Le premier secteur est l'offshoring dont le potentiel de développement est jugé massif. Le second secteur est l'automobile qui permettra d'avoir plusieurs sites d'assemblage « clients » en France, en Espagne et au Portugal, accessibles en moins de trois jours de transport par route depuis Tanger.

Pour le secteur électronique, le principal potentiel réside dans le développement d'industries de spécialité intégrée sur des niches de délocalisation pour des petites et moyennes séries notamment dans les secteurs de la défense, médical, électronique embarquée, etc. Le programme Emergence préconise également l'implantation de zones de 2ème génération. Le modèle proposé exploite la dis-

continuité de Tanger Med et se caractérise par un ciblage sur des secteurs phares dont l'automobile, l'aéronautique et l'électronique, sans exclusion des autres secteurs. Le ciblage sectoriel se traduit essentiellement par des « Quartiers industriels » avec des services et infrastructures dédiés aux besoins des secteurs ciblés.

Le Programme prévoit également la modernisation et le développement des moteurs historiques de croissance du secteur industriel, à savoir l'agroalimentaire, l'industrie de transformation des produits de la mer et le textile et cuir.

Nawafid Sur le Maghreb :
Quelles sont les mesures prises, et leur impact sur le secteur privé marocain depuis le lancement du Programme et sur les investisseurs aussi bien marocains qu'étrangers ?

■ Le Programme Emergence est fondé sur deux principaux piliers qui sont l'accélération de la modernisation compétitive du tissu industriel existant et la promotion de nouveaux métiers, en l'occurrence l'Offshoring, l'électronique de spécialité, l'aéronautique, l'industrie automobile, le textile et le cuir, l'artisanat, l'agro-alimentaire et les produits de la mer.

Ainsi, et depuis près d'une année, le Gouvernement œuvre, à travers Emergence, à se doter des moyens de dégager une offre marocaine compétitive, attractive et performante qui puisse ériger notre pays en une plate-forme régionale d'investissement, de production et d'échanges.

S'agissant de la modernisation compétitive, il a été procédé à une refonte des différents instru-

ments techniques et financiers pour accompagner le tissu existant dans ses efforts d'adaptation en vue de faire face à l'intense mouvement de globalisation en cours et qui exerce sur les économies des pays en développement et sur notre économie en particulier, une pression toujours plus forte, qui suppose des adaptations structurelles et un réajustement permanent.

Les deux secteurs, que sont le textile et le cuir, ont bénéficié de plans spéciaux qui se déclinent en incitations spécifiques et en dispositions d'ordre technique et industriel, financier et commercial qui tendent à améliorer la compétitivité de ces secteurs. L'approche suivie tend à placer ces deux secteurs dans une position stratégique, fondée sur l'intégration, le circuit court et les changements au niveau de la mode et de la distribution. Avec l'Offshoring, le Maroc se donne aujourd'hui pour ambition d'asseoir un leadership sur le nearshoring francophone et hispanophone à haute valeur ajoutée. Deux premiers pôles, visant à positionner le Maroc sur la carte mondiale de l'Offshoring, ont d'ores et déjà été inaugurés à la fin de l'année 2005 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à Casablanca (CasaShore) et à Rabat (Rabat-Technopolis) et d'autres pôles seront lancés, dans les mois à venir, à Tanger, Marrakech et Fès.

L'offre marocaine, préconisée pour le secteur, constitue aujourd'hui un package incluant l'ensemble des facteurs de la compétitivité, à savoir des infrastructures et services de qualité mondiale, un cadre incitatif agressif et une offre de formation de ressources humaines en adéquation.

L'offre ambitieuse de positionner rapidement le Maroc sur la carte mondiale, à travers la concrétisation des premières opérations d'implantation appelées « opérations de référence ». La démarche repose sur le ciblage d'un certain nombre d'acteurs internationaux qui vont crédibiliser l'offre Maroc.

Au niveau de la formation, un plan national de formation agressif a été mis en place, focalisé sur les métiers de l'offshoring et sur les spécificités françaises, belges et espagnoles avec des perspectives de formation de 20 à 25 000 formations qualifiantes d'ici 2009. Ce plan, qui connaît la participation des partenaires internationaux comme le CNAM, ATOS, TATA, les Universités françaises, etc., a démarré depuis septembre 2006 dans les universités, l'ANAPEC et l'OFPP.

Pour ce qui est des secteurs de l'automobile, de l'électronique et de l'aéronautique, les opportunités de développement sont réelles. L'offre marocaine pour ces trois secteurs porteurs, en cours de finalisation, vise à les positionner à travers des zones dédiées « Automotive City », « Electronic City » et « Pôle Aéronautique ». Le succès de ce dernier pôle est d'ores et déjà une réalité, à travers l'installation récente de références internationales.

Concernant les secteurs de l'agro-industrie et de la transformation des produits de la mer, la stratégie arrêtée préconise, à court terme, une amélioration du niveau de la valorisation industrielle des ressources agricoles et halieutiques et, à moyen terme, l'augmentation de l'offre exportable à travers la mise en œuvre de la réforme du secteur de l'agriculture et de la pêche.

Nawafid Sur le Maghreb : Aujourd'hui, quel est le profil type de l'investisseur encouragé par le Programme, aussi bien étranger que national ?

■ Pour accélérer la relance et la modernisation compétitive des piliers existants, c'est-à-dire l'agroalimentaire, transformation des produits de la mer, textile et cuir, le gouvernement apportera l'appui nécessaire aux investisseurs opérant dans ces secteurs à forte valeur ajoutée afin de consolider et de développer le tissu industriel existant. Toutefois, cela ne signifie pas que les autres secteurs seront négligés mais qu'ils doivent impérativement se moderniser pour pouvoir se joindre à la dynamique.

Pour ce qui est du développement de nouveaux métiers et services et des zones de sous-traitance industrielles orientée à l'export, la nouvelle stratégie compte mettre à profit les opportunités majeures de la délocalisation pour développer le marché marocain et les secteurs émergents.

En fait, l'idée du Programme Emergence est d'attirer les grandes multinationales vers le Maroc et de conclure des transactions avec de grands noms.

Ainsi, l'offre offshoring, vise à encourager les opérateurs internationaux à venir s'installer au Maroc.

Déjà BNP-PARIBAS et UNILOG, deux références mondiales dans la banque et le développement informatique, ont concrétisé leurs projets au Maroc. D'autres négociations sont en cours de finalisation avec Tata, Cap Gemini, AXA ou le groupe GFI Informatique.

D'autres intentions d'implantations ont été exprimées par d'autres groupes à savoir : FRANCE TELECOM, ACCENTURE, ATOS ORIGIN, etc.

Et à l'instar de ce qui a été fait pour l'offshoring, une offre identique est prévue pour les secteurs de l'automobile et de l'électronique, ainsi que la révision des textes régissant les zones franches au Maroc.



Le textile et l'artisanat, l'une des quatre filières traditionnelles du Maroc, avec une nouvelle stratégie de repositionnement et de valorisation

Nawafid Sur le Maghreb : Quelle place occupe l'élément humain dans le Programme Emergence ?

■ Aujourd'hui, la compétitivité et l'attractivité de l'investissement sont intimement liées au niveau du capital humain. Le volume et la nature des investissements drainés dépendent amplement de la qualité du capital humain et de son abondance.

C'est dire toute l'importance de la politique d'éducation et de formation et les adaptations que celles-ci ont connues tout au long de ces dernières décennies, à la lumière des évolutions et des profondes mutations économiques et sociales.

Dans ces mutations, comme dans les évolutions enregistrées, il est vrai que le rôle du capital humain est déterminant. Lui permettre aujourd'hui de jouer le rôle qui lui revient dans le processus de développement, passe impérativement par le fait que le secteur de l'éducation et de la formation soit, lui aussi, un secteur attractif pour l'investissement et soit en phase et en cohérence avec les politiques de développement économique et social.

Certes, notre pays a franchi des pas considérables visant la mise à niveau de son capital humain pour relever le défi de la compétitivité et de la mondialisation.

Ces efforts ont été soulignés avec force (arguments) par l'engagement de tous les acteurs impliqués dans la réalisation du Programme Emergence qui souligne l'engagement du Maroc dans un vaste programme de modernisation de l'économie et de réformes structurelles en vue de créer un environnement favorable pour tout type d'investissement.

La mise en œuvre de ce plan passe obligatoirement par le lancement préalable de chantiers de fond qui devront être hiérarchisés selon les axes sectoriels. Il s'agit particulièrement des domaines de l'éducation, de la formation, de la qualification de la main d'œuvre, du renforcement de la relation Entreprise – Centre de ressources et de la promotion de l'innovation et de la recherche & développement

La réussite du Programme Emergence reste donc conditionnée par la mise en place de mesures d'accompagnement dans ces domaines, en particulier celui de la formation des ressources humaines considérées comme la clé de voûte de tout programme de développement.

Dans cet esprit, le gouvernement a lancé plusieurs programmes de formation, dont le plan de formation offshoring, initiative 10.000 ingénieurs et assimilés... afin de répondre aux besoins potentiels en ressources humaines qualifiées de l'économie nationale et des investissements étrangers.

Pour concrétiser cette mesure, l'Etat a consacré un budget de 853 millions de dirhams hors salaires à cette opération. Au total, 28 établissements participeront à cette formation. L'enjeu est d'assurer l'adéquation entre les besoins du marché de l'emploi en profils qualifiés et l'offre en ressources humaines.

Toutes les écoles publiques et privées de formation d'ingénieurs et les facultés des sciences et techniques sont ainsi appelées à s'impliquer dans la réalisation des objectifs de ce projet.

D'autres mesures d'accompagnement ont été décidées dans

ce sens, notamment une augmentation du budget de fonctionnement des établissements de formation de l'ordre de 40%. Par ailleurs, le Programme Emergence ne cesse d'interpeller tous les acteurs et intervenants afin de coordonner leur action et entreprendre une réflexion prospective sur ce qu'il convient d'adapter ou de préparer pour être en phase avec les métiers, les emplois et les savoirs de demain.

Dans cette optique et à titre d'exemple, le projet Technopolis lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le cadre du Programme Emergence, s'appuie sur quatre concepts distincts qui permettront d'offrir des développements modulaires aux nouveaux métiers liés aux nouvelles technologies. Il s'agit de la mise en place de campus universitaires dédiés à la formation dans des filières d'excellence, à la recherche-développement et l'incubation de projets technologiques innovants, d'un module pour le développement de logiciels ; d'un module consacré à l'activité de Business Process Offshoring et d'un module au profit de l'audiovisuel et des multimédias.

Nawafid Sur le Maghreb : Le Programme Emergence se décline également au niveau des régions du Maroc. Où en est-on dans cette déclinaison ?

■ Le Programme Emergence prévoit, dans sa déclinaison territoriale, la réalisation d'un certain nombre de pôles industriels régionaux et de clusters autour des secteurs à fort potentiel de croissance retenus par le Programme.

Les contours et les documents de placement des pôles et clus-

ters identifiés sont déjà définis ou en cours de réalisation. La mise en œuvre des actions prioritaires et des projets structurants concernant lesdits pôles est déjà enclenchée ou en phase de lancement.

Les pôles régionaux identifiés concernent les secteurs porteurs retenus par le Programme Emergence, à savoir :

Pour l'offshoring, le Nearshore Park à Casablanca, Technopolis à Rabat, Fès NearShore, Tanger, Marrakech et Oujda... ;

- Pour la sous-traitance dans les secteurs de l'automobile et de l'électronique : les Med Zone ;
- Pour l'aéronautique, le pôle de Nouaceur ;
- Pour l'agro-alimentaire, les Agro-centers de Saïss-Meknès, Gharb et l'oriental ;
- Pour le secteur de transformation des produits de la pêche,

Agadir avec le fish hub.

En vue de favoriser l'émergence de nouveaux pôles, le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la mise à niveau de l'Economie a adopté une démarche visant, d'une part, à définir le cadre conceptuel général de mise en place de ces pôles, et d'autre part, à réunir les conditions propices à leur développement.

L'objectif est non seulement de permettre aux régions de se développer, mais aussi de pouvoir les identifier en fonction de leurs pôles et clusters.

Le challenge actuellement est de développer des espaces intégrés. C'est exactement ce que le département de l'Industrie compte faire avec les Med Zones : un concept maroc-marocain qui nous est propre et qui fera automatiquement penser au Maroc.

Ainsi, pour permettre une

meilleure lisibilité et permettre aux pôles d'avoir une identité à l'international, Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la mise à niveau de l'Economie se déploie pour créer l'environnement approprié pour l'émergence, la labellisation, la consolidation et la pérennisation des pôles industriels régionaux.

Nawafid Sur le Maghreb : Pourriez-vous partager avec nous quelques chiffres-clés et objectifs concernant le Programme, à l'horizon 2010 ?

■ Le Programme Emergence est en phase de concrétisation et nos ambitions en terme de chiffres est la réalisation d'un PIB additionnel de 91 milliards DH et la création d'environ 440 000 emplois à l'horizon 2015. Outre ces résultats, on s'attend à ce que ce Programme réduise de moitié le déficit prévisionnel de la



Le gouvernement œuvre à travers le Programme Emergence à iriger le Maroc en une plate-forme régionale d'investissement, de production et d'échanges.